

תּוֹכָר נַאְצִיּוֹנָלֶנ שִׁפְהָ 文化 شرقية
i n a l c o

Institut national
des langues
et civilisations orientales

Inal'FLE

2026-2027



Inal’FLE

L’Inalco propose une offre de cours de Français Langue Etrangère (FLE), allant du niveau A1 au niveau C1, à l’ensemble des étudiants internationaux de l’établissement. Qu’ils soient en échange universitaire ou inscrits en formation diplômantes, tous les étudiants peuvent bénéficier de cours de français pour une durée d’au moins un semestre. Inal’FLE, la section FLE de l’Inalco, est aussi ouverte aux étudiants demandeurs d’asile ou réfugiés inscrits dans le DU Passerelle, ainsi qu’aux enseignants et personnels de l’Inalco désirant améliorer leur niveau de français. Inal’FLE est membre du réseau des centres universitaires ADCUEFE-Campus FLE.

Direction Europe et International

Bureau 3.37

Contact secrétariat : secretariat.fle@inalco.fr

Contact mobilité entrante : mob-in@inalco.fr

Téléphone : +33 01 81 70 11 19

Inalco - 65 rue de Grands Moulins - 75013 Paris

SOMMAIRE

Présentation	4
Conditions d'accès	4
Droits de scolarité	4
Modalités d'évaluation	5
Calendrier universitaire	5
Inscriptions administratives	6
Inscriptions pédagogiques	6
Équipe	6
Liste des cours	7
Description des niveaux de langue selon le CECRL	15

PRÉSENTATION

NIVEAUX PROPOSÉS : A1 à C1 (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

CRÉDITS : possibilité de valider jusqu'à 30 ECTS

DURÉE : possibilité de s'inscrire sur 1 semestre ou 2 semestres de l'année académique

CONDITIONS D'ACCÈS

ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE : L'inscription au sein de la section Inal'FLE est possible via le formulaire de candidature, une fois que l'étudiant a été nommé par son université d'origine.

ÉTUDIANTS DE L'INALCO : L'inscription au sein de la section Inal'FLE est possible une fois que l'étudiant a été accepté au sein d'une formation diplômante de l'Inalco.

ENSEIGNANTS ET PERSONNELS DE L'INALCO : L'inscription au sein de la section Inal'FLE est possible avant le début des cours du semestre 1 ou du semestre 2 de l'année académique en cours.

PUBLICS EXTÉRIEURS : Les cours de la section Inal'FLE sont ouverts aux publics extérieurs dans la limite des places disponibles. Pour connaître les possibilités d'admission, nous vous invitons à contacter l'adresse mob-in@inalco.fr.

Toute personne inscrite à Inal'FLE devra passer un test de positionnement en ligne (gratuit) visant à déterminer son niveau de français. La répartition dans les cours se fait uniquement sur la base de ce test, indépendamment de tout autre diplôme ou certificat que l'étudiant est en mesure de présenter. Les informations relatives à ce test seront envoyées par email à toutes les personnes admises à Inal'FLE.

Aucun changement de niveau ne sera accepté en cours de semestre. En cas de doute sur le positionnement de l'étudiant dans un niveau, l'étudiant doit en discuter avec son enseignant qui en référera à la responsable de la section FLE et contactera l'étudiant.

DROITS DE SCOLARITÉ : 870€/SEMESTRE

Une inscription donne accès à un maximum de 4 cours, créditant jusqu'à 30 ECTS par semestre.

PUBLICS EXEMPTÉS :

- Étudiants en échange universitaire à l'Inalco
- Étudiants inscrits en DU Passerelle à l'Inalco
- Étudiants inscrits dans une formation diplômante à l'Inalco :
 - Réfugiés, demandeurs d'asile, apatrides, bénéficiaires de la protection subsidiaire/temporaire,
 - Travailleurs privés d'emploi en France et si non indemnisés par Pôle Emploi
 - Titulaires du RSA, parent ou futur parent isolé
 - En situation de handicap bénéficiant de l'AAH

- Personnels de l'Inalco :
 - Titulaires et contractuels en CDI ou CDD (doctorants contractuels et ATER inclus)
 - Vacataires enseignants (recrutés pour 60h de vacations/an minimum) ou administratifs (recrutés pour 140h de vacations/an minimum)

Pour tout renseignement sur la procédure d'exonération, veuillez consulter la page "[Droits de scolarité](#)" sur le site de l'Inalco.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se déroule en « contrôle continu intégral », les étudiants sont donc évalués tout au long du semestre sur la base de leur participation aux cours et des devoirs rendus. La présence à tous les cours du semestre est donc exigée (excepté aux cours proposés à distance). Le dernier cours du semestre sera l'occasion d'une évaluation intégrée au contrôle continu intégral et faisant le bilan des acquis du semestre.

- En cas d'absence injustifiée (ABI) à une épreuve, l'étudiant est défaillant (DEF) pour cette épreuve et aucune moyenne ne peut être calculée pour le semestre. L'étudiant devra passer au rattrapage.
- En cas d'absence justifiée (ABJ) à une épreuve, la note de 0/20 est attribuée. La moyenne finale est calculée en prenant en compte cette note et les autres notes obtenues au cours du semestre.

Les justificatifs tels que les certificats médicaux ou convocations officielles doivent être transmis par e-mail au secrétariat pédagogique (secretariat.fle@inalco.fr).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Chaque semestre est composé de 12 semaines de cours.

SEMESTRE 1

- Début des cours : 21 septembre 2026
- Vacances de la Toussaint : du 26 au 30 octobre 2026
- Fin des cours : 18 décembre 2026
- Examens : « contrôle continu intégral » tout au long du semestre 1
- Session de rattrapage : du 17 juin au 2 juillet 2027

SEMESTRE 2

- Début des cours : 25 janvier 2027
- Vacances d'hiver : du 15 au 19 février 2027
- Vacances de printemps : du 5 au 16 avril 2027
- Fin des cours : 7 mai 2027
- Examens : « contrôle continu intégral » tout au long du semestre 2
- Session de rattrapage : du 17 juin au 2 juillet 2027

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Les inscriptions administratives se font par email à secretariat.fle@inalco.fr.

Dates limites des inscriptions administratives :

- Semestre 1 : 20 septembre 2026
- Semestre 2 : 24 janvier 2027

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques se font auprès du secrétariat à l'adresse email suivante : secretariat.fle@inalco.fr

Dates limites des inscriptions pédagogiques (année académique 2025-2026) :

- Semestre 1 : 5 octobre 2026
- Semestre 2 : 8 février 2027

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Véronique CAMUS, secrétaire pédagogique : secretariat.fle@inalco.fr

Mia GRAVEL, coordinatrice des mobilités entrantes : mob-in@inalco.fr

Claire JEANNET, responsable administrative : mob-in@inalco.fr

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Frédérique DURIEZ, responsable pédagogique d'Inal'FLE, enseignante certifiée.
Enseignante de FLE et de Didactique des langues

Marielle ANSELMO, enseignante agrégée. Enseignante de FLE et de Didactique des langues

Stéphanie CALLET, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

Marie-Louise DANIEL, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

Ina DELAUNAY-CIODARU, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

Bilal DIOP, enseignant diplômé en FLE, chargé de cours de FLE

Robin DUVERGER, enseignant diplômé en FLE, chargé de cours de FLE

Pauline FORMAGNE, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

Ami HURPEAU FUJIOKA, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE et de didactique des langues

Maïra JEREMENKO-LOPES, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

Laura KANA, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

Axelle MACHET, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

Chloé VILLON, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

Milena VUJICIC, enseignante diplômée en FLE, chargée de cours de FLE

LISTE DES COURS

Niveau	Matière enseignée	Code S1/S2	ECTS	Heures par semaine
A1	Français général A1 (écrit et oral, compréhension et production)	FLEA006A FLEB006A	18	6
A1	Grammaire A1	FLEA006B FLEB006B	4,5	1,5
A2	Français écrit A2 (Compréhension et production)	FLEA006C FLEB006C	9	3
A2	Français oral A2 (Compréhension et production)	FLEA006D FLEB006D	9	3
A2	Grammaire A2	FLEA006E FLEB006E	4,5	1,5
A2	Atelier : Langue et médias	FLEA006F FLEB006F	4,5	1,5
A1/A2	Phonétique (A1/A2)	FLEA006G FLEB006G	4,5	1,5
B1	Français écrit B1 (Compréhension et production)	FLEA006H FLEB006H	9	3
B1	Français oral B1 (Compréhension et production)	FLEA006I FLEB006I	9	3
B1	Grammaire B1	FLEA006J FLEB006J	4,5	1,5
B1	Atelier : Actualités et médias B1	FLEA006K FLEB006K	4,5	1,5
B1/B2	Phonétique B1/B2	FLEA006L FLEB006L	4,5	1,5
B2	Français écrit B2 (Compréhension et production)	FLEA006M FLEB006M	9	3
B2	Français oral B2 (Compréhension et production)	FLEA006N FLEB006N	9	3
B2	Grammaire B2	FLEA006O FLEB006O	4,5	1,5
B2/C1	Cultures, histoire et sociétés (B2/C1)	FLEA006P FLEB006P	4,5	1,5
B2/C1	Littérature francophone (B2/C1)	FLEA006Q FLEB006Q	4,5	1,5
C1	Français oral C1 (Compréhension et production)	FLEA006R FLEB006R	4,5	1,5
C1	Français universitaire (écrit)	FLEA006S FLEB006S	4,5	1,5
B2/C1	Théâtre en français B2/C1	FLEA006T FLEB006T	4,5	1,5
A2/B1/B2	Bienvenue à Inal'FLE (A2/B1/B2)	FLEA006U FLEB006U	4,5	12 semaines en ligne

NIVEAU A1 : UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE, NIVEAU DÉCOUVERTE

Le cours de niveau A1 est construit conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et permet aux étudiants d'acquérir les 4 compétences en les articulant entre elles à travers 3 séances de 2h en Français général et 1 séance d'1h30 pour approfondir la grammaire propre au niveau A1.

Les 4 séances par semaine sont obligatoires dans un même semestre. Le cours de phonétique est optionnel, mais est un bon complément au cours obligatoire.

A l'issue du semestre dans le niveau A1, les étudiants ayant obtenu leur examen pourront s'inscrire dans le niveau A2 au semestre suivant. Les étudiants n'ayant pas obtenu leur examen (moins de 10/20) seront amenés à refaire le niveau A1 dans son intégralité au semestre suivant.

► FRANÇAIS GÉNÉRAL - NIVEAU A1

6h/semaine - 18 ECTS

- PRODUCTION ÉCRITE : travail sur la reconnaissance de différentes formes de graphies, développement de la capacité à donner des informations sur soi (son nom, sa nationalité, son adresse, son âge, sa date de naissance) et sur l'écriture de messages simples, relatifs à la vie quotidienne et comportant des détails personnels.
- COMPRÉHENSION ÉCRITE : travail sur la reconnaissance des noms et des mots les plus courants relatifs à des situations simples de la vie quotidienne, approfondissement de la compréhension de données chiffrées et de noms propres. Développement de la compréhension d'énoncés simples visant à satisfaire les besoins concrets de la vie sociale.
- COMPRÉHENSION ORALE : développement de la capacité à comprendre des annonces publiques (horaires, départs, arrivées), des consignes et des instructions simples ainsi que des messages standardisés à partir de l'écoute de différents types de supports audios ou radiophoniques.
- PRODUCTION ORALE : développement de la capacité à communiquer oralement en utilisant des expressions de salutation ou de congé élémentaires, apprendre à formuler des questions simples au sujet de l'âge, l'origine, la langue ou encore le lieu d'habitation, apprendre à donner des informations pour parler de soi et décrire son environnement familial

► GRAMMAIRE - NIVEAU A1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Réflexion linguistique et production d'énoncés conformes aux règles grammaticales, travail grammatical par des activités faisant appel à l'expérience des apprenants, à leurs connaissances, curiosité et imagination. Les cours de grammaire permettent de consolider les acquis et développer la grammaire de l'apprenant de façon progressive.

► PHONÉTIQUE - NIVEAU A1/A2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Travail sur la reconnaissance et la prononciation de différents sons de la langue française, entraînement articulatoire et intonations, code orthographique, rythme et accents, liaisons et enchaînements, lettres muettes, exercices d'écoute et de correction phonétique.

NIVEAU A2 : UTILISATEUR ELEMENTAIRE, NIVEAU USUEL

Les cours de niveau A2 sont construits conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Le niveau A2 étant un niveau élémentaire, il est obligatoire de combiner le cours d'oral, le cours d'écrit et le cours de grammaire pour assurer une progression optimale pendant le semestre. Le cours de phonétique est optionnel mais vivement recommandé aux étudiants dont le système linguistique est éloigné du français.

► FRANÇAIS ÉCRIT ET FRANÇAIS ORAL - NIVEAU A2

3h/semaine - 9 ECTS (Français écrit)

- **COMPRÉHENSION ÉCRITE** : consolidation des acquis du niveau A1 et développement de la compréhension écrite à partir de textes simples et courts sur des sujets concrets courants ainsi que sur la compréhension d'un vocabulaire fréquent et internationalement partagé.
- **PRODUCTION ÉCRITE** : travail sur la production écrite d'expressions et de phrases reliées par des connecteurs logiques simples tels que « et », « mais » et « parce que ». Ecriture créative/écriture de textes courts sur des sujets familiers/expression des impressions et expression des opinions sur des sujets d'intérêt personnel.

3h/semaine - 9 ECTS (Français oral)

- **COMPRÉHENSION ORALE** : développement de la compréhension de conversations entre francophones à partir d'émissions radio ou autres enregistrements, émissions de télévision ou films et autres supports vidéos.
- **PRODUCTION ORALE** : développement de la capacité à se décrire à l'oral ou à parler de soi, de son environnement, de ses conditions de vie, de ses activités quotidiennes, de ce que l'étudiant aime faire ou pas à partir de phrases et expressions courtes mais structurées et élaborées.

► GRAMMAIRE - NIVEAU A2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Réflexion linguistique et production d'énoncés conformes aux règles grammaticales, travail grammatical par des activités faisant appel à l'expérience des apprenants, à leurs connaissances, curiosité et imagination. Les cours de grammaire permettent de

consolider les acquis et développer la grammaire de l'apprenant de façon progressive.

► ATELIER LANGUE ET MEDIAS - NIVEAU A2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Utilisation de la langue française écrite et orale sur des thématiques liées à la vie en France et en particulier à Paris. L'étudiant sera mis en situation de réception et de production à travers différents types de médias : capsules vidéos, sites web, forums, réseaux sociaux, micro-blogging, chatbots, podcasts, cinéma ...

► PHONÉTIQUE - NIVEAU A1/A2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Travail sur la reconnaissance et la prononciation de différents sons de la langue française, entraînement articulatoire et intonations, code orthographique, rythme et accents, liaisons et enchaînements, lettres muettes, exercices d'écoute et de correction phonétique.

► BIENVENUE A INAL'FLE – NIVEAUX A2, B1 ET B2

3h/semaine - 3 ECTS

Cours guidé 100% à distance, permettant de travailler autour de six thèmes relatifs à la vie étudiante à l'Inalco. Travail sur des documents authentiques liés à l'Inalco (site, interviews, événements), d'activités et d'exercices autocorrectifs, compréhension orale, compréhension écrite, phonétique et grammaire, « memento » en lien avec les objectifs linguistiques et culturels du thème. Mise en place d'un journal de bord et de questionnaires pour s'exprimer librement à l'oral et à l'écrit (activités tutorées).

NIVEAU B1 : UTILISATEUR INDEPENDANT, NIVEAU SEUIL

Les cours de niveau B1 sont construits conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Le niveau B1 correspondant au niveau seuil, il est fortement recommandé de combiner plusieurs cours en fonction des difficultés et des priorités de l'étudiant, pour assurer une progression optimale pendant le semestre.

► FRANÇAIS ÉCRIT ET FRANÇAIS ORAL - NIVEAU B1

3h/semaine - 9 ECTS (Français écrit)

- COMPRÉHENSION ÉCRITE : développement de la compréhension écrite à partir de lectures de divers documents de type informatifs ou littéraires (brochure, dépliant, prospectus, presse généraliste, contes, nouvelles, extraits de romans), développement de la compréhension de points principaux de textes consacrés à différentes thématiques.

- PRODUCTION ÉCRITE : développement des capacités de production écrite de l'apprenant à travers la découverte et l'acquisition d'un vocabulaire moins généraliste et plus précis, travail sur l'expression du point de vue personnel.

3h/semaine - 9 ECTS (Français oral)

- COMPRÉHENSION ORALE : développement de la compréhension orale à partir de l'écoute de plusieurs supports audio-visuels (reportages, émissions de radios, etc.) et de sujets de la vie quotidienne, professionnelle ou d'un sujet courant.
- PRODUCTION ORALE : travail sur la capacité à se présenter de façon détaillée, de parler de soi et de ses études, de son parcours, de ses projets, de son temps libre en développant son oralité par des phrases complètes, structurées et claires.

► GRAMMAIRE - NIVEAU B1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Consolidation des acquis niveau A2, travail sur les temps du passé, les pronoms relatifs simples et composés, pronoms démonstratifs/possessifs/doubles pronoms, l'expression de l'opinion, du but, de l'hypothèse, et de la condition.

► ATELIER : ACTUALITÉS ET MÉDIAS - NIVEAU B1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Découverte de l'actualité française à travers l'étude de supports écrits et audios, découverte des différents médias français connus (chaînes de télévisions, magazines, presse, articles de journal, émissions radios).

► PHONÉTIQUE - NIVEAU B1/B2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Développement des aptitudes à reconnaître les intonations de la langue française, articulation voyelles et consonnes (voyelles orales, voyelles nasales), particularités phonétiques du français, accents et ponctuation et correction phonétique.

► BIENVENUE A INAL'FLE – NIVEAUX A2, B1 ET B2

3h/semaine - 3 ECTS

Cours guidé 100% à distance, permettant de travailler autour de six thèmes relatifs à la vie étudiante à l'Inalco. Travail sur des documents authentiques liés à l'Inalco (site, interviews, événements), d'activités et d'exercices autocorrectifs, compréhension orale, compréhension écrite, phonétique et grammaire, « mémento » en lien avec les objectifs linguistiques et culturels du thème. Mise en place d'un journal de bord et de questionnaires pour s'exprimer librement à l'oral et à l'écrit (activités tutorées).

NIVEAU B2 : UTILISATEUR INDEPENDANT, NIVEAU AVANCE

Les cours de niveau B2 sont construits conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Le niveau B2 correspondant au niveau avancé, il permet à l'étudiant de soutenir le suivi de ses autres cours par un approfondissement de la langue française. Les cours de langue française sont à choisir en fonction des difficultés et des priorités de l'étudiant. L'investissement de l'étudiant étant important dans les cours de niveau avancé pour bien progresser, il est important de choisir des cours qui motivent l'étudiant pour assurer sa progression linguistique.

► FRANÇAIS ÉCRIT ET FRANÇAIS ORAL - NIVEAU B2

3h/semaine - 9 ECTS (Français écrit)

- COMPRÉHENSION ÉCRITE : développement de la compréhension écrite à partir de supports comme la lettre formelle, la lettre ouverte, le texte argumentatif et le texte littéraire.
- PRODUCTION ÉCRITE : rédaction de lettres officielles en tenant compte de la structuration, utilisation d'un vocabulaire adapté et du vouvoiement, acquisition des formules de politesse adaptées à la situation. Rédaction de textes argumentatifs structurés mais aussi de textes permettant de développer une écriture plus créative en français.

3h/semaine - 9 ECTS (Français oral)

- COMPRÉHENSION ORALE : développement des capacités de compréhension à travers l'écoute de monologues, discussions informelles, bulletins d'information, interviews, débats et conférences.
- PRODUCTION ORALE : consolidation et développement des capacités à s'exprimer à l'oral en continu et en interaction, à travers l'acquisition d'un vocabulaire riche, varié et soutenu.

► GRAMMAIRE - NIVEAU B2

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Consolidation des acquis niveau B1 et de la façon d'utiliser le passé, futur antérieur, infinitif passé, participe-passé, gérondif, conditionnel passé, les indicateurs de temps et de durée, discours indirects au passé et pronoms relatifs composés.

► CULTURE, HISTOIRE ET SOCIÉTÉ - NIVEAU B2/C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Etude de thématiques culturelles, sociales et historiques relatives à la société française.

► LITTÉRATURE FRANCOPHONE - NIVEAU B2/C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Découverte, lecture et analyse de textes littéraires du Moyen-Age jusqu'à nos jours en les historicisant (ces textes seront mis ponctuellement en rapport avec des œuvres d'autres aires géographiques). Ecriture de textes créatifs ou académiques en rapport avec ceux-ci.

► THÉÂTRE EN FRANÇAIS – NIVEAU B2/C1

1h30/semaine – 4,5 ECTS

Ce cours mêle la pratique de la langue française, la culture du répertoire classique ou contemporain et l'apprentissage des techniques théâtrales. Au-delà des exercices et des improvisations, il s'agira de jouer un texte pour vivre une émotion, progresser en français, améliorer son expression et mettre l'accent sur la voix, la prononciation et l'articulation.

► BIENVENUE À INAL'FLE – NIVEAUX A2, B1 ET B2

3h/semaine - 3 ECTS

Cours guidé 100% à distance, permettant de travailler autour de six thèmes relatifs à la vie étudiante à l'Inalco. Travail sur des documents authentiques liés à l'Inalco (site, interviews, événements), d'activités et d'exercices autocorrectifs, compréhension orale, compréhension écrite, phonétique et grammaire, « memento » en lien avec les objectifs linguistiques et culturels du thème. Mise en place d'un journal de bord et de questionnaires pour s'exprimer librement à l'oral et à l'écrit (activités tutorées).

NIVEAU C1 : UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ

Les cours de niveau C1 sont construits conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Le niveau C1 correspondant au niveau expérimenté, il permet à l'étudiant de soutenir le suivi de ses autres cours par un approfondissement de la langue française. Les cours de langue française sont à choisir en fonction des difficultés et des priorités de l'étudiant. L'investissement de l'étudiant étant important dans les cours de niveau expérimenté pour bien progresser, il est important de choisir des cours qui motivent l'étudiant pour assurer sa progression linguistique.

► FRANÇAIS ORAL - NIVEAU C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Entraînement à travers l'écoute d'émissions radios et de podcasts (niveau avancé), émissions radiophoniques ayant un registre de langue très soutenu de type informatif, développement d'une compréhension orale fine et détaillée.

► FRANÇAIS UNIVERSITAIRE (ÉCRIT) - NIVEAU C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Cours s'adressant à des étudiants ayant un niveau B2 attesté en français (TCF complet, DELF B2, etc.) et ayant besoin de comprendre et de rédiger des discours et des textes académiques dans le cadre universitaire (exposé oral, dissertation, dossier, compte-rendu, mémoire). Des textes académiques ainsi que des textes portant sur des thèmes de société seront utilisés comme supports pour favoriser autant la compréhension que la production écrite et orale.

► CULTURE, HISTOIRE ET SOCIÉTÉ - NIVEAU B2/C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Ce cours s'adresse aux étudiants ayant peu de connaissances de la culture européenne et désirant la découvrir. Il introduira successivement les grandes périodes historiques en s'attachant aux mouvements culturels et esthétiques qui les traversent (Humanisme, Baroque, Classicisme, Lumières, etc.) Il s'appuiera sur l'analyse d'œuvres artistiques et de textes littéraires.

- 1er semestre : Antiquité-XVII^{ème}
- 2eme semestre : XVIII^{ème}-XX^{ème}

► LITTÉRATURE FRANCOPHONE - NIVEAU B2/C1

1h30/semaine - 4,5 ECTS

Ce cours s'attachera à deux aspects de la littérature de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et du tournant du XXI^{ème} : au premier semestre nous étudierons l'affirmation des littératures francophones (Maghreb, Afrique, Antilles) en particulier corrélée à la décolonisation, tandis qu'au second semestre nous nous intéresserons à l'émergence des écrits de femmes, dans le contexte du mouvement féministe. Nous nous appuierons sur l'analyse littéraire d'extraits des œuvres abordées.

► THÉÂTRE EN FRANÇAIS – NIVEAU B2/C1

1h30/semaine – 4,5 ECTS

Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de s'initier aux techniques théâtrales, à travers des activités ludiques et variées qui étayeront leurs compétences à l'oral (aisance, phonétique, etc.). Ce sera également l'occasion de découvrir des pièces du répertoire théâtral francophone classique ou contemporain.

DESCRIPTION DES NIVEAUX DE LANGUE (CECRL)

Les cours sont organisés selon les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)¹.

A1 – Débutant : niveau d'utilisateur élémentaire (niveau introductif ou de découverte)

Cela signifie que vous aurez les capacités suivantes :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets
- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif

A2 – Élémentaire : niveau d'utilisateur élémentaire (niveau intermédiaire ou usuel)

Cela signifie qu'à l'issue du cours de ce niveau, vous aurez les capacités suivantes :

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines de l'environnement quotidien (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, travail)
- Pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels
- Savoir décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1 – Intermédiaire : niveau d'utilisateur indépendant (niveau seuil)

Cela signifie qu'à l'issue du cours de ce niveau, vous aurez les capacités suivantes :

Comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs, etc.

- Être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée
- Pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt
- Savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée

¹ Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34739>

B2 – Avancé : niveau d'utilisateur indépendant (niveau avancé ou indépendant)

Cela signifie qu'à l'issue du cours de ce niveau, vous aurez les capacités suivantes :

- Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité
- Communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités

C1 – Autonome : niveau d'utilisateur expérimenté (niveau autonome)

Cela signifie qu'à l'issue du cours de ce niveau, vous aurez les capacités suivantes :

- Comprendre des textes longs et exigeants et saisir des significations implicites
- S'exprimer spontanément et couramment sans trop devoir chercher ses mots
- Utiliser la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, professionnelle ou académique
- S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils linguistiques d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours

C2 – Autonome : niveau d'utilisateur expérimenté (niveau maîtrise)

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- Comprendre sans effort pratiquement tout ce qui est lu ou entendu
- Pouvoir restituer des faits et des arguments issus de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente
- S'exprimer spontanément, très couramment, de façon précise et rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes